

cadre et horaire de travail

Par twingo, le 14/07/2011 à 12:18

Bonjour,

Je suis responsable d'un service administratif avec un statut cadre : 2.000 Euros par mois !!!! de nombreuses responsabilités et beaucoup de travail. Je fais actuellement 48 heures par semaine et ma direction me demande de faire encore plus d'heures sans être payée en heures supplémentaires. Est-ce légal ? Merci de vos réponses